

Publication du bureau de gestion des carrières des notaires

Le décret 2020-931 du 29 juillet 2020 délègue au Conseil supérieur du notariat la responsabilité de la publicité de certains événements concernant la carrière des notaires.

Publicité de reprise d'activité d'un notaire salarié
--

Le 12 avril 2021

Numéro de parution : RA000053

Numéro de dossier : CSN/NS/RA/76

Par suite de la déclaration faite sur le site OPM de la chancellerie le 17 février 2021, et en l'absence d'opposition du ministère de la justice, Mme BARBIER (Emmanuelle, Dominique, Jacqueline) épouse SÉRANDOUR, anciennement notaire salariée au sein de l'office de notaire dont est titulaire la SCP «ALLEZ & ASSOCIÉS, société civile professionnelle de notaires» à la résidence de Paris, a repris ses fonctions de notaire salariée au sein de l'office de notaire dont est titulaire la SAS «14 PYRAMIDES NOTAIRES», à la résidence de Paris.

Notaire concerné : Mme BARBIER (Emmanuelle, Dominique, Jacqueline) épouse SÉRANDOUR

Voir la publicité sur www.notaires.fr

[Reprise d'activité notaire salarié | Notaires de France \(www.notaires.fr\)](http://www.notaires.fr)